

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 20 (1875)  
**Heft:** 20

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 20.

Lausanne, le 10 Novembre 1875.

XX<sup>e</sup> Année.

**SOMMAIRE** — **Projet de nouveau règlement d'administration.** — **Manœuvres d'automne de l'armée allemande.** — **Modifications aux examens des recrues et écoles complémentaires.** — **Ordonnances sur le port de l'uniforme, sur l'incorporation des soldats du train et la répartition de l'équipement de corps aux bataillons de carabiniers.** — **Circulaires.** — **Nouvelles et chronique.**

**ARMES SPÉCIALES.** — **Note sur la dispersion des projectiles et la loi des erreurs.** — **La mitrailleuse suédoise.** — **Circulaires et actes officiels.** — **Nouvelles et chronique.**

## PROJET DE NOUVEAU RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION

Ce projet (en allemand) vient d'être transmis aux autorités cantonales pour préavis. Il est précédé d'un rapport au Département militaire fédéral, présenté par la commission et dont nous donnerons la traduction ci-après :

Le 11 septembre vous avez chargé une commission d'étudier la question de la réorganisation du commissariat des guerres et composé cette commission de MM. les colonels fédéraux Feiss, à Berne, président; Schenk, à Uhwiesen; lieut<sup>ts</sup>-colonels Tobler, à Wetzikon; Pauli, à Thoune; Zangger (vétérinaire), à Zurich; majors fédéraux v. Grenus, à Berne; Martin, aux Verrières; Deggler, à Schaffhouse; capitaine Wirz, à Zurich, secrétaire.

M. le colonel Denzler, commissaire en chef, assistait aux délibérations comme représentant du Département militaire, et, dans le courant de cette année, la commission fut complétée, à sa demande, par le médecin en chef, M. le colonel Dr Schnyder, à Berne.

Les documents suivants avaient été soumis à la commission comme base de ses travaux :

1. Un projet de règlement d'administration avec exposé des motifs du 20 janvier 1873, du président actuel de la commission.

2. Un projet du commissaire en chef, du 8 mai 1873, concernant l'organisation de l'administration de l'armée et les bases des dispositions sur l'entretien, les indemnités, les transports, l'estimation et la dépréciation des chevaux.

Une première séance, du 12 février 1874, fut consacrée à une délibération générale, et l'on désigna des sous-commissions et des rapporteurs pour les diverses branches de la matière à examiner, avec la mission de présenter un rapport sur la discussion ultérieure des chapitres du projet de règlement.

Dans une seconde séance, le 9 mai 1874, on entreprit déjà, sur la base dudit rapport, la discussion de l'organisation du personnel de l'administration militaire en campagne et des troupes d'administration.

Les propositions faites alors trouvèrent leur place dans le projet de nouvelle organisation militaire présenté par le Conseil fédéral, et le rapport de la commission a été joint au message comme annexe III.